

Édito

Voilà, l'été tant attendu est terminé, cette parenthèse estivale si particulière, temps du repos, des amis, des escapades proches ou lointaines, qui permettent de se ressourcer, de prendre du recul, et de reprendre nos activités avec toute l'énergie nécessaire.

J'espère que tel aura été le cas pour chacun, malgré une météo parfois capricieuse cette année. La rentrée a donc eu lieu, rentrée scolaire, associative, politique, etc, dans des conditions encore marquées par la pandémie, avec le port du masque et l'application du passe sanitaire, mais que tous ont souhaité la plus normale possible.

Dès septembre votre équipe municipale a pu relancer la dynamique avec une fête des associations pleinement réussie, émaillée d'ateliers, de moments conviviaux et commémoratifs ; avec également une journée du patrimoine originale et instructive qui a trouvé son public. Et ce n'est que le début de la reprise de la dynamique locale puisque ce bulletin regorge de dates à noter dans vos agendas, des moments tant associatifs que municipaux, d'informations, d'échanges et le retour attendu des festivités de fin d'année. Vous trouverez dans ce bulletin, la proposition de nouveaux moments de partages, comme les rencontres de l'Avant nouvelle année proposées par le CCAS, car c'est le rôle de votre commune et de nos associations de maintenir et de développer le faire ensemble et l'être ensemble.

Dans cette optique du meilleur vivre ensemble, il est important de lutter contre le repli sur soi, et contre notre tendance à l'individualisme qui se développe de plus en plus. Bien sûr l'épanouissement personnel de chacun est primordial, mais sans perdre de vue que cela n'a plus de sens si les luttes, les projets, les bons et mauvais moments ne sont pas partagés.

Cette rentrée politique nous promet une période agitée jusqu'au printemps, avec les élections présidentielles et législatives qui s'annoncent. Là aussi, leurs prémisses sont bien le reflet de notre société malade d'hyper individualisme, et toujours plus dans l'immédiateté et l'autosatisfaction. Chacun part bille en-tête de son côté en campagne, sans tentative d'union, laissant présager un nombre important de candidats, morcelant un peu plus la société, et permettant la présidence d'un chef de l'Etat élu sans réelle majorité qui lui confèrerait la légitimité nécessaire.

De même que les calendriers électoraux ont pour conséquence des politiques de court terme, chacun ne travaillant que dans l'optique de sa réélection future, alors que la préservation de la salubrité de la planète pour le monde vivant requiert des politiques de long terme à mettre en place très rapidement.

Notre besoin de satisfaction immédiate provoque des incompréhensions grandissantes et des réactions disproportionnées, au gré des humeurs et de l'actualité immédiate, sans la prise de recul et le temps de réflexion nécessaires. Et nous voici un jour applaudissant les soignants, le lendemain dénonçant leur irresponsabilité ou leurs exigences, de même pour les enseignants ou les forces de l'ordre, niant ainsi leur rôle indispensable pour nous permettre de vivre en société.

La nature humaine est souvent contradictoire et compliquée, et nous sommes tous capables de mauvaise foi, d'erreurs et de maladresses. Mais les élus, vos élus, doivent faire front et être présents pour tous, sans réserve et avec sincérité, comme ils s'y sont engagés.

Envers ces grandes tendances, auxquelles ne sont pas étrangers nos inconscients particuliers et collectifs, vos élus sont là pour vous rappeler l'importance de l'intérêt général sans jamais mettre de côté l'intérêt particulier, veiller à ne pas sombrer dans des conflits stériles et inopportuns (surtout en période de crise) et assurer la force du collectif face à l'absurdité de notre condition humaine.

Au plaisir de vous retrouver nombreux au cours des manifestations de l'automne et lors de tous les moments festifs prévus pour cette fin 2021, parce que nous en avons bien besoin!

Julie Lopez Dubreuil

photo de couverture : Fête des associations, 11 septembre 2021

Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la Commune de Saint Jean du Pin Tiré à 750 exemplaires Papier recyclé

Date de parution : octobre 2021

Directeur de la publication : Julie Lopez

Comité de rédaction : Karine Lopez Boulanger- Claudie Chastang- Sarah Gagneron- Marie-Claude Lanista - Simon Amadori - Jean-Christophe Carner

Infos pratiques

Mairie de Saint Jean du Pin - 370 avenue Jean Rampon - 30140 Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Contacts

Accueil mairie : mairie@saintjeandupin.fr Urbanisme : urbanisme@saintjeandupin.fr Cantine : cantine@saintjeandupin.fr

www.saintjeandupin.fr / facebook : mairie saint jean du pin



Dans le cadre des "Journées récréatives", proposées par la municipalité aux enfants de la Commune :

Lundi 25 octobre : après-midi récréative : jeux de société au foyer communal.

Mardi 26 octobre : après-midi "rando en famille".

Mercredi 27 octobre : matinée poterie à l'atelier de poterie municipal.

Mardi 2 novembre : animation à la Bibliothèque pour les plus petits : création de petits objets décoratifs pour Noël.

Vendredi 5 novembre : animation à la Bibliothèque pour les plus petits : création de petits objets décoratifs pour Noël.

Mercredi 27 octobre - 19h : réunion forestière publique dédiée aux propriétaires forestiers privés. La réunion aura lieu au foyer rural de Saint Sébastien d'Aigrefeuille avec pour intervenants : le syndicat des Forestiers du Gard, Alès Agglomération, Le syndicat Pays des Cévennes, le Centre Régional de la Propriété Forestière OCCITANIE (CRPF), qui présenteront le programme d'aide en faveur de la gestion des forêts privées.

Samedi 6 novembre- 9h : balade Citoyenne quartier de Cazevieille (départ au début du hameau de Cazevieille jusqu'à l'Aire). Vos élus viennent à votre rencontre pour échanger sur vos différentes problématiques.

Samedi 6 novembre - 13h45- foyer communal : randonnée solidaire de l'Association AFRIQUE NANDIAPIN. (lire page 14)

Vendredi 12 novembre - 18h : réunion publique d'information pour la Mutuelle Communale. (lire page 7)

Dimanche 14 novembre - 11h - Eglise de Saint Jean du Pin : Concert d'Alès Sinfonia avec l'ensemble Canto Organo. (lire page 10)

Jeudi 25 novembre - 18h- foyer communal : réunion publique avec le syndicat EPTB Gardons pour mieux comprendre les enjeux et les bonnes pratiques pour l'entretien de nos cours d'eau, notamment pour les propriétaires riverains de cours d'eau.

Vendredi 3 décembre - 20h30 : spectacle de la Compagnie Les Atypiques au foyer communal- "Liberté! avec un point d'exclamation", de et par Gautier Fourcade. (lire page 10)

Samedi 4 décembre - 16h- bibliothèque municipale : rencontre avec l'écrivaine Hélène Clerc-Murgier. (lire page 10)

Dimanche 5 décembre - 11h- Eglise de Saint Jean du Pin : concert de la Compagnie lyrique Les Monts du Reuil. (lire page 10)

Semaine précédent le marché de Noël : Calendrier de l'avAnt. (lire page 7)

Jeudi 16 décembre : petit marché édition de noël avec la participation de plusieurs associations communales, le CCAS, les exposants habituels et des exposants venant spécialement pour l'occasion.

Vendredi 31 décembre : Fête du nouvel an, organisée par le Comité des Fêtes.

Vendredi 7 janvier : voeux du maire.

Lundi 10 janvier - à 19h- foyer communal : spectacle du Cratère : Alain Guyard et sa Philo Foraine ! la philosophie pour tous ! (lire page 10)

Dimanche 23 janvier : repas des Ainés. (lire page 7)

RECRUTEMENT

La Commune de Saint Jean du Pin recherche un agent d'accueil pour une prise de poste au 1er mars 2022.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la mairie : www.saintjeandupin.fr



A NOTER:

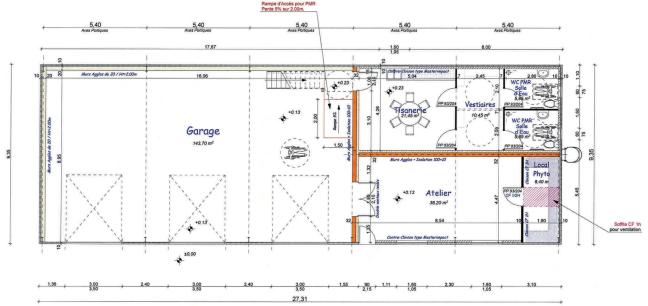
Mise en place de nouveaux horaires supplémentaires de bus le samedi et vacances scolaires : consulter ces horaires sur le site de Ntecc : www.ntecc.fr.



Le hangar municipal est terminé!

Commencés en décembre 2020, les travaux du nouveau hangar municipal se sont achevés en juillet dernier.

Ce bâtiment est constitué d'une ossature métallique sur laquelle sont fixés des panneaux dits sandwichs (constitués de tôles et mousse polyuréthane), assurant une excellente isolation. D'une surface totale de 320 m², il se compose d'une partie garage de 143m², d'un atelier de 38 m², d'un coin repas/sanitaires de 43 m², et à l'étage, d'une mezzanine de stockage de 90 m².



Dans la partie garage et atelier, les parois en bardage ont été doublées par un mur en parpaings sur une hauteur de 2 mètres afin d'assurer une meilleure résistance aux chocs et de permettre la fixation d'étagères, crochets et rangements divers.

L'atelier est équipé d'une ventilation électrique pour l'évacuation des fumées et poussières, en cas de soudure, meulage, etc. Le hangar est également équipé d'une alarme.

L'inauguration officielle est prévue le 30 octobre 2021 à 11h, sur place, chemin de la Mauricotte, en présence des élus et du personnel technique. La population est invitée à cette occasion pour venir découvrir ce nouvel outil de travail, qui permettra aux services de travailler plus efficacement, et dans de meilleures conditions. L'atelier sera ouvert à partir de 10h et jusqu'à midi pour ceux qui souhaitent visiter ces nouveaux locaux.

Les travaux du hangar auront coûté au total 429 918,15 euros . Les recettes pour ce projet se sont élevées à 342 887,69 euros, entre les subventions de l'Etat, du Département, le FCTVA et la vente du hangar du Lionnais.

Le reste à charge pour la Commune étant de 87 030,46 euros.







Travaux de l'école



Les traditionnels travaux de l'école de l'été ont permis cette année encore d'apporter des améliorations pour le travail des enseignants et pour le confort des enfants. Le dortoir des petits a été entièrement repeint, nombreuses étagères ont pris place dans les salles de classe et dans les couloirs, des nouveaux panneaux de liège attendent les créations des enfants. Et le projet d'abri pour l'entrée de l'école primaire voté lors du budget participatif 2021 va voir le jour d'ici la fin de l'année.



DERNIÈRE MINUTE!

L'accueil de la mairie a pris un petit coup de jeune! Il a été totalement repeint et réaménagé par les équipes techniques de la mairie, notamment un éclairage LED remplace les néons trop énergivores.

Travaux de voirie

Les travaux de la route d'Auzas

Suite à la balade citoyenne route d'Auzas, les riverains (du bas de la route) on fait part à l'équipe municipale des problèmes récurrents de vitesse qu'ils vivaient au quotidien. Au vu de l'étroitesse de la chaussée, des nombreux accès à la perpendiculaire de la route ainsi que le tracé sinueux, plusieurs réunions sur site ont été nécessaires avec les techniciens du département, pour définir dans les normes actuelles une solution adaptée. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'étude AMEVIA (Alès), qui a mandaté l'entreprise JOUVERT TP pour la réalisation des travaux, après consultation. La route d'Auzas a donc été dotée d'un plateau ralentisseur, d'un stop (pour la priorité du chemin de la Combe), d'un rétréssissement de voie, et de balises de signalisation d'obstacles.



Hydro curage

Une campagne d'hydro curage a été réalisée sur le réseau pluvial (avaloirs, grilles et traversées de chaussée) dans le centre du village. Travaux confiés à l'entreprise ALLIANCE des Salles du Gardon, renforcée ce jour-là par nos employés communaux. Cette campagne a permis une bonne évacuation des eaux de pluies lors du très fort épisode pluvieux du dimanche 26 septembre. La



Commune n'a pas eu à déplorer de trop importants dégâts, même si nos agents communaux et élus étaient sur le terrain pour aider à déblayer certains dégâts provoqués par le ruisselement.

Terrain de tennis

Après de longues années d'utilisation, notre terrain de tennis avait besoin d'un bon lifting. C'est chose faite il a retrouvé de bonnes couleurs et permettra ainsi aux adeptes de pratiquer leur sport en visualisant les lignes ou de passer un moment de détente pour les néophytes. Pour cela, il a fallu passer de la totalité la surface de jeu au nettoyeur haute pression puis une couche de peinture est venue terminer les travaux, (montant des travaux : 4 750,00 euros HT).



Gestes de premiers secours

Il nous tenait à cœur de pouvoir proposer aux enfants de l'école ainsi qu'aux adultes de la Commune une formation aux gestes de premiers secours comme annoncé dans le programme de campagne municipale. A cette fin, Sarah Gagneron, infirmière et adjointe, Claudie Chastang et Cathy Grandjean, respectivement infirmière et aide-soignante et toutes deux municipales, conseillères toutes titulaires du PSC2 (prévention et secours civiques de niveau 2) ont suivi au cours du mois de juillet des journées de formation spécifique au sein de la Croix-Rouge leur permettant désormais d'être des formatrices reconnues et donc de délivrer des attestations de formation Croix-Rouge à l'issue des sessions. Ces dernières assureront les formations de façon totalement bénévole, toutefois, le coût de la formation sera de 10 euros pour couvrir tout le matériel fort onéreux

par fourni la Croix-Rouge (défibrillateurs, consommables et mannequins ...). Comme nous avons pu vous en donner un aperçu lors de la journée de fête des associations le 11 septembre dernier, être en capacité de pratiquer un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur pour faire face à un arrêt cardiaque, jusqu'à l'arrivée des secours médicaux, augmente de façon significative les chances de survie des victimes. En vous proposant la formation "gestes qui sauvent", c'est encore bien plus de situations spécifiques qui seront abordées, à commencer par la façon de donner l'alerte de façon efficace, les attitudes à avoir face aux pertes de connaissance, aux hémorragies...le but étant de vous faire acquérir des connaissances et aptitudes pour réaliser les gestes de premier secours. Par cette action citoyenne, vous pourrez peut être demain sauver un parent, un ami, un

voisin, un enfant, un inconnu...

Deux sessions adultes sont envisagées et en fonction du nombre de demandes, d'autres pourraient être ajoutées. Quoiqu'il en soit, il est prévu de renouveler ces actions de formation chaque année tant il est capital et indispensable que tout un chacun soit en mesure de suivre ce genre de démarche et de réactualiser ses connaissances et acquis régulièrement par la suite.

Nombre d'inscrits par session : 10 Dates : les samedi 29 janvier et samedi 12 mars de 9h à 12h dans la petite salle du foyer.

Inscriptions en mairie par ordre d'arrivée.

Par ailleurs, nous profitons de cette annonce pour indiquer également que la commune prévoit l'achat d'un 2ème défibrillateur début 2022 qui sera positionné dans le village, en accès libre.

Panier AMAP solidaire



Le CCAS a vocation à mener des actions d'aide financière auprès de personnes en difficultés mais également,

comme son nom l'indique, créer du lien social.

L'AMAP de Saint Jean du Pin (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) quant à elle, a une vision de l'agriculture qui n'a pas qu'un rôle de production de denrées alimentaires, mais a aussi un rôle social, environnemental et de maintien de la qualité des produits agricoles. Pour le consommateur c'est la possibilité d'avoir des produits frais, locaux, sains, cultivés dans une agriculture à taille humaine sans impact négatif sur l'environnement. Pour ce 1er semestre 2022, les deux entités ont décidé de s'unir

dans une forme d'aide singulière et innovante. Il s'agira donc de faire bénéficier d'un panier AMAP, à des personnes à revenus très modestes, à coût réduit. L'AMAP s'engage à financer un quart de sa valeur, le CCAS, la moitié, laissant ainsi le reste à charge pour le bénéficiaire à 3 euros.

Les bénéficiaires, eux, s'engagent à adhérer à l'AMAP sous la forme d'une cotisation symbolique de 1€, à valoriser le contenu du panier pour en profiter sans perte et à le retirer obligatoirement le jeudi en fin d'après-midi au marché. Ce dernier ne peut être livré ni remplacé en cas de non retrait à la date prévue. Pour se porter candidat et en bénéficier, il faudra donc, comme pour toute action du CCAS, s'inscrire et remplir un dossier aux dates identiques à celles indiquées pour les aides de fin d'année comme cité ci-contre.

Deux dossiers au total pourront être retenus pour ce type d'aide.

Aides de fin d'année

Comme chaque année, le CCAS prévoit d'octroyer des aides de fin d'année en fonction de l'étude des dossiers :

- aux personnes âgées de plus de 60 ans, sous conditions de ressources
- aux personnes ayant une allocation d'handicapé sous conditions de ressources
- aux allocataires du RSA
- aux foyers avec enfants en situation de difficultés financières

Les dossiers de demande pourront être retirés en mairie à partir du 18 octobre et retournés complétés le 19 novembre au plus tard pour pouvoir être examinés en commission. (prévue semaine 47)

Repas des Ainés

Nous avons enfin le plaisir de vous annoncer que le repas de fin d'année des ainés avec animation musicale, est **prévu le 23 janvier 2022 au foyer** puisqu'à ce jour, les manifestations peuvent avoir lieu à la condition bien sûr du respect du contrôle sanitaire tel qu'il est prévu.

Les pininques de plus de 70 ans recevront donc dans le courant du mois prochain un courrier pour : soit s'inscrire pour le repas, soit opter pour l'attribution d'un colis ou pour un bon pour le théâtre du Cratère.



La mutuelle communale

Comme annoncé dans le bulletin municipal du mois de juillet, nous avons mis à profit les mois ne permettant pas de faire de réunion publique en raison de la pandémie pour établir un comparatif détaillé et approfondi entre différentes propositions de mutuelles communales et déterminer, au sein du CCAS, celle sur laquelle devait se porter notre choix.

Ainsi nous avons retenu la mutuelle générale d'Avignon, également appelée mutuelle Grand Sud. En plus d'être la société qui la première a créé ce type de mutuelle de village, c'est également celle qui ne détermine que quatre larges

tranches d'âge pour les contrats. Par ailleurs, de nombreuses communes voisines ont adhéré à cette mutuelle ce qui nous semble être un gage de confiance. De plus il existe un correspondant local sur Alès ce qui peut représenter un avantage non négligeable pour un certain nombre d'adhérents.

La mairie a un rôle d'intermédiaire. Elle signe une convention avec cette mutuelle, toutefois les adhésions restent des contrats individuels régis sous les mêmes conditions que les contrats individuels classiques.

Une réunion publique est prévue le vendredi 12 novembre à 18h au foyer.

N'hésitez pas à venir assister à cette réunion de présentation de la mutuelle, munis de votre pass sanitaire. Des permanences sont prévues, les 15 et 26 novembre, en mairie, sur rendez-vous, afin de renseigner individuellement les personnes, comparer les contrats proposés aux contrats santé dont ils sont déjà bénéficiaires, et les accompagner sur l'aspect administratif : garanties et tarification associée, aide à la résiliation...

Le Calendrier de l'avAnt : pour plus de lien!

Ne vous y trompez pas, cette écriture n'est pas le signe d'une faute d'orthographe ni de frappe. Sur le plan étymologique, le mot "avent" est emprunté au latin chrétien adventus, dérivé du latin classique advenire "arriver".

En ce qui nous concerne, le calendrier de l'avAnt proposé par la municipalité est tout à fait laïc, c'est pourquoi nous tenons à cette orthographe. Il s'agit en cette période de fin d'année civile et avant le passage à l'année suivante, moment d'effervescence générale en raison de vacances, repas festifs, retrouvailles familiales... de provoquer des rencontres au sein de la population afin de prendre un peu de temps pour mieux se connaitre, élargir nos échanges au-delà de notre rayon de voisinage immédiat. Bref, se découvrir ou se re-découvrir, créer du lien social, amical... D'autres

communes à taille très réduite l'ont expérimenté sous la forme des rencontres à tour de rôle chez l'habitant mais pour notre village de 1 510 habitants, il fallait trouver une organisation adéquate. Nous avons donc envisagé plusieurs dates de rencontres sur différents secteurs de la commune au mois de décembre en clôturant par le point central du village. Celles-ci se dérouleront en extérieur mais peu importe puisqu'il y aura la chaleur humaine, une soupe chaude et un vin chaud prévus par la municipalité que vous pourrez agrémenter de vos spécialités culinaires. Nous espérons que cette initiative aura du succès et pourra être reconduite les années suivantes. A l'approche de décembre, n'oubliez pas donc d'ouvrir votre boite aux lettres pour y trouver tous les détails de ce fameux calendrier!

Et si on parlait informatique?

A l'heure actuelle, l'utilisation des outils informatiques est quasi incontournable et ce, quel que soit notre âge et notre activité. Pour éviter que ne se crée un fossé et le sentiment désagréable de perdre pied face à ces évolutions, Aurélien Schweitzer se propose de vous faire bénéficier d'une formation selon vos besoins pour une familiarisation avec l'informatique, l'acquisition de connaissances pour une navigation efficace sur internet, l'utilisation des réseaux sociaux et la mise en place de "gestes barrières numériques", pourrait-on dire, pour la sécurité des données personnelles et du matériel.

Aurélien, pininque lui-même, que nous vous avons présenté dans le bulletin municipal de janvier 2021 est un professionnel du dépannage informatique à domicile et créateur d'identités en ligne (sites internet, réseaux sociaux,

conseils). Il assurera formations ces bénévolement et la mairie mettra disposition une salle annexe à cette fin.

Ces formations se dérouleront à raison de 2 samedis matin par mois à partir de novembre. Les inscriptions seront prises en mairie et le nombre de participants par séance ne pourra pas excéder 4 personnes compte tenu du matériel nécessaire. Vous pourrez également amener votre ordinateur portable si vous en possédez un.

Nous saluons cette initiative de sa part et nous ne doutons pas que cette impulsion ait un écho très favorable.

étape de la vaccination

Après la période difficile des débuts de la mise en place des vaccinations anti covid. les démarches d'inscription désormais sont "rodées" et les centres de vaccination parfaitement fonctionnels.

A l'aube de la possibilité de bénéficier d'une 3ème injection pour les personnes de plus de 65 ans et personnes considérées de santé fragile, le CCAS prévoit donc de recontacter les qui s'étaient personnes adressées à la mairie pour être aidées ainsi que les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables pour faire le point sur leur besoin actuel d'aide à ce niveau-là. Rappelons, si besoin est, que la 3ème injection de vaccin ne peut être programmée qu'après un intervalle de 6 mois par rapport à la précédente.

Notre école, nos écoles ...

Petit mot de l'adjointe à l'éducation

Alors que chaque année nous nous interrogeons sur le devenir de la 6ème classe de l'école de notre village pour que les conditions d'un enseignement de qualité y demeurent propices, revient aussi chaque année la discussion du départ des CM2 vers le collège de secteur (Diderot) ou vers les collèges privés. Seulement 7 élèves sur 22 sont partis au collège public cette année!

Je ne peux m'empêcher d'avoir un pincement au cœur les années où l'on m'explique que plus de la moitié de la classe de CM2 de notre école s'est inscrite dans un collège privé.

Le collège public perd à chaque fois des élèves sérieux, suivis par leurs parents, qui seraient sans doute des éléments moteurs des classes et permettraient aussi, de par leur simple présence, de tirer les plus faibles vers le haut, de montrer un autre exemple, rendre majoritaires comportements sociaux qui mettent en avant le travail, le respect, l'écoute, curiosité intellectuelle, dépassement de soi-même, le goût de l'apprentissage, de l'investissement, la solidarité. Les de apprennent les uns des autres et c'est ce qui fait la richesse de l'école publique : la diversité, la confrontation aux difficultés des autres mais aussi à ce qu'ils peuvent nous apprendre de différent. Apprendre à vivre avec l'autre même s'il est différent. Malheureusement, inscrire dans le privé coupe quelque part nos enfants des réalités du monde dans lequel nous grandissons tous et dans lequel ils devront trouver leur place d'adulte. individuellement. Chacun. porterons la responsabilité de détruire petit à petit un système éducatif gratuit et laïc. Même si nos intentions

n'avaient, comme seul objectif, que de mettre toutes les chances du côté de notre enfant, de lui donner le meilleur cadre de travail possible, et qu'il s'épanouisse et trouve sa voie...

L'école gratuite pour tous n'a pas toujours existé... ne l'oublions pas ! Nos choix ont des conséquences.

Un peu d'histoire... Retour sur l'histoire de notre école publique :

- •1792 : Alors que Voltaire recommande une limitation de l'instruction au souverain et à l'élite, redoutant que le fils du laboureur, une fois instruit, se détourne des champs, Diderot prône l'éducation du peuple. Condorcet développe un projet d'instruction publique fondé sur les principes d'égalité, de laïcité et de liberté.
- •1793 : le député Louis Joseph Charlier prône l'idée d'un enseignement primaire obligatoire, laïc et gratuit.
- 1816 : un texte fondateur entérine le principe même de l'éducation pour tous. Les communes doivent alors, sous l'autorité du curé cantonal, « pourvoir à ce que les enfants qui les habitent reçoivent l'instruction primaire, et à ce que les enfants indigents la reçoivent gratuitement ».
- 1828 : création du premier ministère dédié à l'« instruction publique »
- 1833 : toutes les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école de garçons.
- •1850 : les communes sont « incitées » à posséder une école pour les filles.
- •Le XIXème siècle est l'ère des « hussards noirs de la République » : ces instituteurs formés dans les écoles normales apportent le savoir dans toutes les communes.
- •Jusqu'en 1918 : subsistent deux

écoles distinctes qu'on appelle souvent celle des « notables » (les élèves suivent des cours de l'enfance au bac) et celle du « peuple » (qui amène essentiellement jusqu'au certificat d'études).

- •1924 : les programmes des garçons et des filles deviennent identiques
- •1930 : les classes secondaires deviennent gratuites.

Le collège Diderot, un collège qui donne envie!

Les classes à option du collège Diderot attirent : option cirque, parcours sciences, classe bi-langue allemand-anglais, Classe Horaire (CHAM), Aménagée Musique basket, classe danse et vidéo. Ces classes attirent même des élèves relevant normalement d'autres collèges et apportent énormément aux élèves : cohésion de groupe, découvertes, nouvelles expériences. construction projets, autonomie.

Des professeurs investis, une équipe pédagogique stable, du matériel pédagogique de qualité et en quantité, des classes limitées à 25 élèves maximum, des voyages scolaires fréquents, une cantine de qualité, un foyer et une association sportive dynamiques, des activités pendant la pause méridienne, un CDI qui donne envie de lire : ne vous arrêtez pas aux préjugés et venez le découvrir de plus près !

Le principal du collège Diderot, les enseignants référents des classes à option, ainsi que des élèves et des parents d'élèves actuellement au collège (et anciennement à l'école de Saint Jean du Pin) sont venus à la rencontre des parents de CM1 et de CM2 le mardi 12 octobre dernier.

Formation aux gestes de premiers secours à l'école

C'est chose faite, trois de vos élues se sont formées cet été avec la Croix-Rouge pour pouvoir assurer des initiations aux 1ers secours notamment auprès des élèves de l'école.

Quand ?: Les 28 janvier et 11 mars 2022 : interventions programmées à l'école auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2.

Quel contenu ? : prévenir les accidents à

l'école, dans la rue et pendant les loisirs, protéger la victime et les témoins en cas d'accident, alerter les secours d'urgence adaptés, arrêter une hémorragie, refroidir une brûlure, empêcher l'aggravation de l'état d'une victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours (conduite à tenir + PLS), prise en charge d'une victime qui a perdu connaissance et ne respire pas

(conduite à tenir), compressions thoraciques avec utilisation d'un défibrillateur, reconnaître un AVC.





Une rénovation bio-climatique de l'école ? Le temps de la concertation

Les bâtiments de l'école ont pris de l'âge (elle date en effet des années 90). Et, même si elle reste tout à fait fonctionnelle et moderne par bien des aspects, des travaux sont nécessaires. Mais nous ne souhaitons pas faire de la rénovation morcelée, sans logique durable et globale, sans penser aux changements climatiques qui s'opèrent.

La concertation sera donc la première étape de ce gros chantier qui va nécessiter du temps et de l'énergie pour permettre à notre école de durer encore longtemps et ainsi permettre aux 145 enfants de l'école en moyenne chaque année d'apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Des questionnaires seront donc distribués avant la fin de l'année 2021 et une réunion sera organisée pour réunir les idées, besoins, solutions durables pour notre école avant de travailler avec des bureaux d'étude. Élèves et parents : n'oubliez pas de répondre quand vous trouverez le questionnaire en novembre dans le cartable !

Pour le reste de la population, contactez-nous si vous souhaitez également donner votre avis et des idées ! adjoints@saintjeandupin.fr

C'était la rentrée!

Et voilà, l'année a repris avec beaucoup de grands sourires mais aussi quelques larmes (d'être séparé des copains / copines) et encore une fois, malheureusement : pas de parents dans la cour pour l'appel traditionnel des élèves par la directrice pour les guider vers leurs enseignants et leurs classes... et encore une fois des masques, et encore une fois des récréations plus courtes et sans brassage...

Et si on imaginait une rentrée extraordinaire, une rentrée espérée, une rentrée idéale ?

La classe de CM1/CM2 de Mme Grand, ceux de la classe de CE2/CM1 de Mme Chomarat et quelques autres élèves de l'école se sont amusés à répondre à cette petite question

Certains ont rêvé à de nouvelles activités : des balades à cheval, des jeux sportifs, faire du tennis, des tournois de foot, du roller, avoir plein de cahiers pour dessiner et qu'il y ait de la musique et des jeux de société, faire une sortie au cinéma puis aller à la piscine ... avoir des balançoires...

D'autres ont pensé à de nouvelles façons de travailler : un ordinateur à la place des fiches pour tous les élèves, ne



plus avoir de cartables, ramener animaux domestiques pendant une journée l'école ou carrément ramener les parents pour qu'ils comprennent

tout ce que les enfants font tous les jours...

Beaucoup ont imaginé une grande fête avec une cour remplie de ballons, avec une tombola et des jeux! Ils aimeraient même carrément faire une fête spéciale rentrée avec une autre école du grand Alès...

D'autres rêvent avec le ventre : des bonbons, un grand buffet, des stands de gâteaux, des boissons...

Les plus optimistes imaginent carrément ne pas travailler ce jour-là et être en récré toute la journée!

Enfin, une petite fée souhaite aller dans un pays magique où tous les animaux sont en liberté : chevaux, renards, chats, chiens... ça serait une rentrée vraiment magique... Un petit sorcier aimerait regrouper les élèves en "maisons" comme dans Harry Potter avec une invitation faite à chaque rentrée à toutes les anciennes maîtresses de l'école... Enfin nous avons une jeune magicienne qui aimerait qu'à la rentrée, tout le monde devienne ami!

Et à la question « Qu'est-ce que tu aimerais à l'école ? », qu'on-t-il répondu ?

Ils aimeraient des trottinettes et des vélos, des skateboards, des toboggans, un trampoline pour chaque enfant, plein de balançoires, une grande piscine creusée, des jeux dans la cour, des salles pour jouer et faire des goûters, un musée romain, un mur d'escalade, un circuit vélo pour apprendre le code de la route, un gymnase, un vrai stade de foot, des balades à cheval, un tableau à craie et des jeux dans la cour, un espace pour les garçons et un pour les filles, une tyrolienne, une récréation d'1h ou 2h, un parcours du combattant, une pêche aux canards, un marché de peluches de cogs...

Ils aimeraient travailler dehors, aller en récréation quand ils veulent, venir avec leurs chiens, faire des concours de dessins, avoir 20 minutes de temps calme, avoir 1h de plus d'école pour avoir une 3ème récréation, plus de temps pour lire, écouter des épisodes de la mythologie, avoir chacun un ordinateur, faire plus de sorties, regarder des films de bêtisier, faire des associations de protection des animaux, une fête tous les vendredis, des bureaux 1 place...

Ils aimeraient avoir le droit de présenter un objet préféré, choisir une histoire à lire, qu'il y ait tous les prénoms des enfants écrits sous le préau, faire une nouvelle peinture à la place des bonhommes... ils aimeraient évidemment... ne plus porter le masque et plus de temps en récréation avec tous les élèves de l'école sans gestes barrières!



Le spectacle du Cratère

Dans le cadre de notre partenariat avec le Cratère, scène nationale d'Alès, la municipalité de Saint Jean du Pin vous invite à une soirée pas comme les autres! Ce n'est ni du théâtre, ni un concert, ni un spectacle, nous parlerons plus d'une soirée qui remue les esprits!

La philosophie pour tous!

Tatoué sur les phalanges d'une main, T-O-U-T, sur l'autre, R-I-E-N. Alain Guyard est un philosophe forain, un peu hâbleur, bonimenteur, bateleur, tout terrain, de comptoir, de foires, de rue. Il connaît son Nietzsche sur le bout de ses doigts, Spinoza aussi, et Platon, Pythagore, Socrate, Rousseau ou Kant. Alain Guyard n'est pas là pour nous rassurer. Il nous mène sur le chemin du questionnement, dérange, bouscule, installe le doute, partage, stupéfie, nous amuse, mais avec cette rare faculté de rendre lumineux les concepts les plus obscurs. Toujours tiré à quatre épingles, cravate, gilet, veste, barbe soigneusement taillée et Martins rutilantes, on dirait un dandy punk. On en ressort ravis, contents d'avoir tout compris et avec la jouissive impression d'être un peu plus intelligents! Autour d'un verre la soirée se prolonge et, avec une sincérité soudaine et imprévue, les langues se délient.

Bonimenteur, bateleur, philosophe tout terrain, Alain Guyard parcourt les villages avec, chaque soir, un thème différent et, comme point d'orgue, une soirée qu'il conclut au Cratère

Lundi 10 janvier / 19h La Disparition du travail - Foyer de Saint-Jean-du-Pin en partenariat avec le Cratère, scène nationale ďAlès

1h30- dès 16 ans

Gratuit.

Réservations à partir du mardi 30 novembre sur www.lecratere.fr 04 66 52 52 64



Renc' Arts en Cévennes

Une nouvelle association sur Alès Agglo et Saint Jean du Pin. Une nouvelle manière de croiser talent et audace et de célébrer l'inventivité humaine!

L'ambition de l'association Renc'Arts en Cévennes, créée en 2020. consiste à encourager la rencontre d'artistes et artisans à l'occasion de moments conviviaux programmés dans des lieux emblématiques de l'agglomération d'Alès.

Renc'Arts propose une aventure inédite à travers la découverte de nombreux talents qu'ils soient musiciens, écrivains ou comédiens. Au-delà du plaisir artistique et de l'échange avec la population, ces rendez-vous seront aussi l'occasion de mettre en valeur la vitalité créatrice d'un territoire en invitant artisans locaux d'Alès Agglomération et du département du Gard ou lauréats du prix Alès Audace, afin d'harmonieuses d'encourager correspondances entre art. artisanat, inventions, nature et technologie.

Les prochaines rencontres :

Dimanche 14 novembre -Église de Saint Jean du Pin - 11h - Alès Sinfonia avec l'ensemble Canto Organo.

Direction et orgue Vincent Recolin (Magnificat de Vivaldi). Cévenol d'origine, Vincent Recolin a une double formation d'organiste et de chanteur. Depuis 2014 il enseigne le chant choral au CRR de Paris et dirige le Chœur Symphonique de Montpellier. En 2015 il est nommé chef de chœur et conseiller musique et jeunesse à l'Opéra de Montpellier. Concert suivi d'une rencontre avec Florence Portefaix (créatrice de luminaires en papier végétal) Billetterie solidaire.



Samedi 4 décembre Bibliothèque de Saint Jean du Pin -17h

Rencontre littéraire et dédicace avec Hélène Clerc-Murgier. Claveciniste, co-directrice de la compagnie des Monts du Reuil, Hélène ClercMurgier est aussi l'auteur de 3 romans policiers historiques parus chez Jacqueline Chambon. Ses études et découvertes dans les archives musicales s'accompagnent de recherches sur le Paris du XVIIème siècle, toile de fond de ses histoires.

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.



• **Dimanche 5 décembre** - Église de Saint Jean du Pin – 11h

Concert - Compagnie Lyrique Les Monts du Reuil

Programme de musique baroque Hélène **Clerc-Murgier** (clavecin) et Pauline Warnier (violoncelle). Hélène Clerc-Murgier est une claveciniste et romancière française. Elle est cofondatrice et directrice artistique avec Pauline Warnier de la Compagnie lyrique Les Monts du Reuil et artiste en résidence à l'opéra de Reims. Pauline Warnier est une violoncelliste et musicologue française. Elle est la cofondatrice et directrice artistique de la Compagnie Lyrique Les Monts du Reuil et artiste en résidence à l'opéra de Reims.

Concert suivi d'une rencontre avec Baldit Frédéric (plasticien sculpteur)

Tarif: 10 €. Adhérents Renc'Arts: 5 € Renseignements: 06 98 64 89 70 Réservations rencartsencevennes@gmail.com



Les Atypiques

Le vendredi 3 décembre à 20h30 au foyer communal, les Atypiques proposeront un spectacle de et par Gaultier Fourcade : Liberté ! avec un point d'exclamation.

Réservations: 04 66 56 74 96 www.atpales.fr



Le coin des lecteurs

Virgine Grimaldi:

"Il est grand temps de rallumer les étoiles"

Contre la déprime et les coups de mou, "Il est grand temps de rallumer les étoiles" s'impose comme un remède salutaire. À travers l'histoire d'Anna, une mère dépassée par les événements qui, en compagnie de ses deux adolescentes, décide de changer d'air direction la Scandinavie en camping-car, nous vivons tout ce que l'amour filial a de plus beau et de plus cruel. On rit, on pleure, on s'étonne et l'on prend à notre tour un vivifiant bol d'oxygène. Ce roman plein de peps est une véritable bénédiction contre la morosité.





Odile Bouhier : "Le Bazar de la Charité Ca crame ! Laissez-nous sortir ! "

Les cris de terreur ne peuvent rien face à l'immense brasier qui dévaste Le Bazar de la Charité ce 4 mai 1897. Les femmes tétanisées par les flammes arrogantes qui dansent de plus en plus près de leurs robes bouffantes de glycérine, succombent, brûlées vives ou piétinées par la lâcheté des hommes.

Lecture enfant Benjamin Renner : "Le grand méchant renard"

Face à un lapin idiot, un cochon jardinier, un chien paresseux et une poule caractérielle, un renard chétif tente de trouver sa place en tant que grand prédateur. Devant l'absence d'efficacité de ses méthodes, il développe une

nouvelle stratégie. Sa solution : voler des œufs, élever les poussins, les effrayer et les croquer. Mais le plan tourne au vinaigre lorsque le renard se découvre un instinct maternel..

Léopold 3 ans, a écouté et partagé avec son papa : "Mon papa et moi", de Tadao Miyamoto

C'est l'histoire d'un petit ours qui est à la pêche avec papa ours. Petit ours brise le silence du moment pour demander à papa ours s'il est bien son papa. S'ensuit un échange qui mêle souvenirs, humour et une grosse dose d'amour!!

L'avis de Léopold, "ça m'a plu, c'était joli" - L'avis des parents : une histoire très sympa avant le coucher qui a éveillé la curiosité de notre bonhomme. Bien écrit, ce livre est assez court mais très bien construit. Une histoire qui fait la part belle aux relations père/fils!!



RAPPEL

Les inscriptions à la bibliothèque sont GRATUITES.

Vous pourrez bénéficier d'un très grand choix d'ouvrages : 9200 références environ : des policiers, des classiques, des bandes dessinées, des romans, des gros caractères pour faciliter la lecture, et un très grand choix pour les plus jeunes.

Horaires d'ouvertures :

mardi 9h-12h 16h-18h30 mercredi 10h-12h Vendredi 10h-12h 16h-18h30



Des Nouvelles de la Bibliothèque

Journées Portes ouvertes :

La bibliothèque à organisée des journées portes-ouvertes les 10 et 11 septembre. **Au programme** :

Animation enfants

Le vendredi 10 septembre, la bibliothèque a convié les enfants de maternelle à venir écouter des contes, écrits et illustrés par Carole Daniel (conteuse et, illustratrice)

A ses côtés Anais Sanchez (enseignante de la langue des signes) a invité les enfants à reproduire ses gestes destinés aux sourds et malvoyants!

Une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs parents étaient présents, un agréable moment de culture et de partage autour des contes et d'un petit



Fête des associations

Samedi 11 septembre, lors de la journée des associations, il était possible de visiter la bibliothèque et apprécier le large panel de livres et auteurs qui y sont proposés... (un choix considérable pour une petite commune)

Devant la bibliothèque, l'association "Voyages culturels" représentée par Murielle a offert un "Lâcher de livres" gratuits, les personnes qui nous ont rendu visite y ont trouvé leur bonheur. A NOTER: Carole et Murielle sont depuis peu installées dans notre village, alors merci et bienvenue à elles.



Dossier spécial : la richesse des Associations

Les associations

Un peu d'histoire:

L'association volontaire est connue dès la Grèce antique (IVème av J. C.), sous le terme d'hétairie (hetaireia, = association d'amis, de compagnons), qui désigne un club aristocratique d'une cité.

À partir du début du lle millénaire, les villes se développent en Occident. L'artisanat se renforce en milieu urbain. Le besoin de s'associer est né de la volonté de partager des savoir-faire entre personnes exerçant un même métier.

Sous la Rome antique, connue sous le nom de collège (collegium) et de corporation, elle sert à des buts d'ordre public ou privé, reconnue par la loi et dotée de la personnalité légale.

Puis au Moyen Âge, les associations de bénévoles sont connues sous le nom de guildes.

Vers le XIIe siècle, apparaissent les guildes corporatives, communautés de métiers souhaitant définir leurs devoirs et faire valoir leurs droits.

Au fil du temps, les guildes quelles qu'elles soient, vont gérer tous les aspects de la société médiévale.

Sous l'Ancien Régime, l'attitude de l'autorité royale varie entre la mise sous tutelle des associations dont elle reconnaît l'utilité et la répression de celles susceptibles de représenter une menace. Les associations qui n'ont pas été approuvées sont prohibées et agissent clandestinement.

Au cours de la Révolution, l'Assemblée nationale dissout toutes les communautés religieuses, d'habitants, de métiers, les collèges, les hôpitaux, les confréries charitables, les congrégations, qui étaient innombrables, et interdit, par décret et par la loi Le Chapelier (14 juin 1791), de re-former des associations d'ouvriers ou d'habitants pour défendre leurs intérêts collectifs.

L'article 291 du code pénal de 1810 réglemente la liberté d'association : "Nulle association de plus de vingt personnes [...] ne pourra se former sans l'agrément du Gouvernement." Pendant tout le XIXe siècle, les associations populaires ou d'ouvriers restent interdites et sont très durement réprimées.

Le débat sur la liberté d'association se développe dans les milieux intellectuels et au parlement. À partir de 1864, une succession de travaux parlementaires vient assouplir les interdictions en place. À la fin du XIXe siècle, un grand nombre d'organisations se sont développées malgré l'interdiction, sans que leurs objets constituent des menaces pour l'ordre public.

En 1899, Pierre Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes dépose le projet de loi qui aboutira à la loi du 1er juillet 1901.

Mais les débats préliminaires se font dans une extrème tension : Trois grandes conceptions s'affrontent pendant ces débats sur la liberté d'association :

Les héritiers des Lumières ne veulent reconnaître de personnalité juridique qu'à l'individu. Ils en tirent la conséquence suivante, que l'État seul peut accorder une existence juridique à l'association sous son contrôle. L'État conserve sur elles un droit de vie ou de mort.

Les monarchistes considèrent l'association comme une personne juridique totalement autonome, de même que les individus qui la composent. Enfin Waldeck-Rousseau et ses alliés pensent que l'association n'est qu'une forme d'expression des droits individuels.

Votée, la loi consacre le droit de toute personne en mesure de contracter de s'associer sans autorisation préalable. En faisant du droit de s'associer un contrat, la loi garantit que l'appartenance à une association reste tributaire du consentement de chacun. Les seules limites



concernent "un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement". Le régime spécifique des congrégations religieuses mène à la création de l'association cultuelle et de l'association diocésaine. Le sujet est d'autant plus sensible que se profilent déjà les idées qui aboutiront à la séparation de l'Église et de l'État quatre ans plus tard. Waldeck-Rousseau réussit néanmoins à concilier ces deux aspects de la Troisième République : Liberté et laïcité.

La liberté d'association devient par la suite un droit constitutionnel reconnu par les traités internationaux. Dans les années 1950, il se crée environ 5 000 associations chaque année. Ce nombre double ensuite tous les dix ans pour atteindre 20 000 par an en 1992, puis 70 000 par an depuis les années 2010.

Le rôle des associations aujourd'hui.

Peu importe leur taille, les associations jouent un rôle primordial dans les territoires en milieu rural. Effectivement, en plus de rendre des services essentiels à la population locale, elles contribuent également à l'animation des villages. Ces actions menées constituent en plus des facteurs de développement et de dynamisme pour le territoire. Qui, mieux que ses habitants, sait ce dont un village a besoin. Le besoin de lien social dans des communes rurales souvent désertées, ayant perdu leurs derniers commerces, est important et qui mieux que les associations permet de recréer ce tissu social ?

Le dynamisme associatif en milieu rural témoigne en effet de l'élan de solidarité des citoyens. Bien évidemment, le rôle prioritaire des associations diffère suivant la situation géographique. Ainsi, dans les communes rurales, l'action de ces structures est le plus souvent ancrée dans le territoire. Bref, les organismes associatifs s'efforcent d'apporter des réponses adaptées aux besoins et aux attentes de leur territoire. Souvent, les associations palient au manque cruel d'équipements ou de fonds des petites communes. Pour concrétiser et mener à bien leurs actions et projets, les associations peuvent nouer un partenariat avec plusieurs entités. En général, la commune reste le premier et principal partenaire dans les villages. De fait, le maire dispose d'une meilleure connaissance de son territoire et des exigences des habitants. C'est un fait! La vie associative française est à la fois riche et dynamique.

Et pour cause, la liberté de création préconisée par la loi du 1er juillet 1901 incite les porteurs de projet collectif à monter des associations. Il va sans dire cependant que certaines localités ont un plus fort dynamisme que d'autres.

Les associations à Saint Jean du Pin

Le tissu associatif de Saint Jean du Pin est le parfait reflet de ce dynamisme français.

Pour preuve **la quarantaine d'associations** enregistrées sur notre commune, dont les activités s'étendent de la culture, aux sports, au 3ème âge, à la chasse, aux associations caritatives...

Avant guerre, c'était l'association de la paroisse qui organisait les moments festifs du village avec la semaine, tous âges et conditions sociales confondus.

Il n'y a évidemment pas que l'OMC, l'association E-mouvant et l'étoile sportive (entre autres), permettent à tous les enfants pininques de trouver une activité sportive et artisitique dans des locaux prêtés par la commune depuis le début de leur création. Ils sont l'exemple même de la coopération entre commune et association sur un territoire : l'un ne fonctionne pas sans l'autre. La volonté de la Commune a toujours été de travailler main dans la main avec les associations de notre village. Nous ne pouvons pas citer toutes les associations qui oeuvrent à Saint Jean du Pin, mais il est certain que celles-ci sont réellement le témoin du grand dynamisme de notre territoire et des forts liens qui unissent concitovens.



Trentième anniversaire du Festival du rythme en Cévennes et de l'OMC. Hommage aux bénévoles!

création du Comité des Fêtes, enrichit encore un peu plus les moments de retrouvailles habitants. Et depuis 1989, avec la création de l'OMC (Office Municipal de la Culture), une autre étape est franchie. Avec l'organisation du Festival du Rythme en Cévennes (entre autres) : cette manifestation permet au village de se mettre en lumière au delà de ses "frontières". Ce Festival est aujourd'hui reconnu sur un territoire beaucoup plus étendu que la seule agglomération d'Alès. Le travail de l'association et surtout de ses bénévoles ont permis un coup de projecteur sur notre petit village. On parle de lien social : le Festival voit une centaine de bénévoles (tous du village, ce qui représente environ 10 % de la population) se réunir pendant une

kermesse, notamment. En 1977, la

Les chiffres des associations en France :

On dénombre actuellement :

- en 2019, on compte plus de 1.5 million d'associations actives
- **22 millions de bénévoles** dont 12,7 dans les associations ;
- 23 millions de personnes âgées de plus de 14 ans sont membres d'une association ;
- **1,8 million emplois,** soit 1,5 millions d'ETP;

Le secteur sanitaire et social est le principal « employeur » avec 920 000 salariés,

le secteur culturel regroupe 60 000 salariés,

le secteur sportif totalise 81 000 salariés,

- 70 % des emplois associatifs sont occupés par des femmes ;
- le salariat et le bénévolat représentent chacun 1 million d'ETP.
- L'engagement reste différencié selon les sexes : 51% des hommes de plus de 15 ans font partie d'au moins une association contre 40 % de femmes, mais ce déséquilibre est moins grand que dans d'autres sphères d'activités économiques et sociales et évolue plutôt positivement.
- 52 % des seniors sont membres d'au moins une association, ce qui a fait passer l'âge moyen des adhérents de 43 ans à 48 ans. Cet engagement ne concerne pas seulement les clubs du 3e âge et les associations de retraités.
- Un taux d'adhésion stable des jeunes, soit un jeune sur quatre, surtout dans les associations sportives ou culturelles.

Les budgets des associations s'élèvent à 113,2 milliards d'euros.

Retour sur la fête des associations

Cette matinée du 11 septembre a regroupé tout un ensemble de micro évènements autour de la fête des associations qui avait lieu au foyer municipal. Outre les échanges avec les associations présentes, un petit déjeuner avec mot d'accueil et petit cadeau était prévu pour les nouveaux arrivants sur la commune qui souhaitaient prendre contact, vous pouviez aussi faire une initiation aux gestes de premiers secours avec la croix rouge et vos élus habilités à ces formations, vous pouviez également découvrir dans le foyer le film réalisé par drône réalisé. A 11h nous avons enfin pu remercier tous les couturiers et couturières qui ont confectionné des masques en mai 2020 pour la population. La matinée c'est clôturée par le verre de l'amitié. En parallèle, toute la matinée, la bibliothèque proposait un "Lâcher de livres" à l'occasion de ses portes ouvertes.

La matinée a ainsi été bien rythmée par des moments conviviaux qui nous manquaient tant, sous un soleil estival et en présence d'élus de la commune, du département et des communes voisines.

Les Pininques ont répondu présents, impatients de retrouver leurs activités associatives et les associations ont apprécié une organisation dynamique.

Les Associations

Amicale des Chasseurs

Un nouveau départ pour l'amicale des chasseurs...

La saison vient de démarrer avec beaucoup de changements pour nous puisque nous avons investi nos nouveaux locaux attendus depuis plusieurs années et mis à disposition par la municipalité.

Nous avons donc pu déménager juste avant l'ouverture de la chasse début septembre et rendre celui-ci rapidement opérationnel. Nous finaliserons notre installation surtout en fin de saison dès que nous aurons un peu plus de temps libre pour entreprendre les divers travaux et aménagements restants. Nous remercions vivement la municipalité pour ce nouveau local et lui signifions ici toute notre reconnaissance

Depuis les dernières pluies quelques dégâts de sangliers sont présents ici ou là. Pas d'inquiétude toutefois car dès que les journées seront un peu moins chaudes nous pourrons réellement chasser de façon efficace car le "pied" sera meilleur et permettra aux chiens de débusquer facilement ce gibier.

Il semblerait qu'un sanglier ait pris pour habitude de faire les poubelles sur la route d'Auzas et maintenant à la Mauricotte. Nous sommes déjà partis 2 fois à sa recherche au lieu-dit "le bois commun" mais sans succès. Celui-ci est passé entre les mailles du filet mais nous comptons bien le déloger très rapidement.

La saison du petit gibier vient également d'être lancée. Quelques lâchers auront lieu tout au long de la saison.

Il faut également espérer que la migration soit bonne afin d'avoir un afflux important de gibier de passage.

Nous souhaitons une excellente saison cynégétique à tous les adhérents.



Petit déjeuner avec Madame le Maire dans le nouveau local

GVM "La pininque"

La reprise des cours de gymnastique!!

En effet le lundi 13 septembre les cours de gymnastique volontaire mixte LA PININQUE ont repris au foyer de la commune de Saint Jean du Pin.

C'est dans la bonne humeur et la joie de se retrouver que les participants ont entamé la nouvelle année 2021/2022.

Cette année le COVID oblige, de nouvelles mesures ont du être mises en place, dans le respect des consignes sanitaires.

La fédération Française d'éducation

physique et gymnastique volontaire conseille le port du masque, pour les déplacements, respect de la distanciation etc.....

Les activités terminées, la salle est désinfectée, aérée ainsi que le matériel....

Les cours sont les lundis de 16h15 à 17h15 cours adaptés / 17h30 à 18h30 gym tonique

les mardis de 18h à 19h tonique / 19h à 20h Pilates

les mercredis 18h30 à 19h45 yoga les jeudis 18h30 à 19h45 tonique +

Pour la santé, entretenir la forme,

les cours sont ouverts à tous et toutes, pour les plus entrainés et les débutants. TOUS à VOS BASKETS (facilités de paiement)



Afrique NandiaPin

Afrique NandiaPin a fait sa rentrée! C'est l'occasion pour nous de faire un bilan concernant les enfants parrainés: 2 rentrent en 5ème avec le tableau d'honneur, 3 ont réussi le certificat d'études qui pour eux est très important comme pour nous autrefois. Nous comptons parmi nos parrainés 3 nouveaux venus: Ulrich, Arol, et Tanguy.

Nous espérons pouvoir accompagner ces enfants orphelins sur le chemin du savoir et leur permettre d'avoir une vie meilleure. Il est encore difficile pour le moment de planifier un voyage sur

place mais nous avons la chance

d'avoir notre correspondant burkinabè qui nous donne régulièrement des nouvelles de nos actions en cours et qui fait également l'intermédiaire entre les enfants parrainés et leurs parrains et marraines en France.

Nous organisons notre traditionnelle randonnée conviviale le samedi 6 novembre, rendez-vous à 13h45 au foyer communal. Il s'agira d'un

parcours d'une dizaine de kilomètres aux alentours de Saint Jean du Pin suivi d'une castagnade au foyer (si les châtaignes sont mûres!).



En espérant vous y retrouver nombreux!

Les Associations

AMAP Panier piningue L'AMAP répond particulièreme

PAT...PAT...PAT...

Le PAT (Projet Alimentaire Territorial) d'Alès Agglomération est en cours d'élaboration.

Il vise à construire une gouvernance alimentaire locale avec pour objectif de "... préserver et de développer des agricultures de proximité et de qualité".

L'AMAP Le panier Pininque est membre du collectif associatif qui a souhaité prendre part à cette réflexion sur l'avenir de notre alimentation.

Les enquêtes préliminaires ainsi que le forum qui a réuni tous les partenaires le 6 juillet dernier ont montré l'importance accordée par les habitants de l'agglo au fait d'avoir accès à une alimentation produite localement et de façon respectueuse de l'environnement.

L'AMAP répond particulièrement bien à ces impératifs : les légumes de nos paniers sont cultivés à Mialet, dans le respect des préconisations de l'Agriculture Biologique et arrosés à l'eau de source!

Les distributions ont lieu les jeudis de 18 heures à 18 heures 45, en même temps que le petit marché Place de l'église.

Les enjeux alimentaires sont également au cœur du Festival Alimenterre qui informe les citoyen·nes par plus de 1200 projections suivies de débats, afin de susciter l'envie d'agir pour une alimentation durable

Dans ce cadre, le film "Nourrir le changement" sera projeté

MERCREDI 17 NOVEMBRE à 18h Pôle Culturel et Scientifique - 155 Rue du Faubourg de Rochebelle Alès « Agir sur l'alimentation peut être un levier fondamental pour faire face aux grands défis de notre époque. Alors, comment la mettre au service du changement ?

C'est la question centrale de "Nourrir le Changement".



É-Mouvant

Après deux ans de privation et de nombreuses fermetures impromptues dues à la crise sanitaire, la rentrée 2021 de l'école de danse É-Mouvant a la saveur suave d'un bon dessert : elle réchauffe les corps et les cœurs. C'est donc avec beaucoup de joie, d'énergie et d'envie que les professeurs ont retrouvé leurs élèves, anciens et nouveaux venus, depuis le 13 septembre pour une semaine de cours d'essai.

Cette année l'école a le plaisir de proposer deux nouvelles disciplines à ses adhérents :

le Ragga et le Break dance en plus de ses cours académiques habituels : Éveil, Initiation, Modern'jazz, Jazz Funk, Hip-hop, F.é.M. et danse orientale sans oublier les enseignements du yoga et de la Méthode Pilates. De quoi répondre à tous les styles et tous les âges!

De nombreux projets sont au programme de la saison 2021/2022 dont des ateliers de danse parents-enfants ainsi que des cours de danse voltige soutenus et encouragés par la politique de la ville. A ces derniers s'ajoute une création artistique en collaboration avec l'hôpital de la Rose verte. En effet, chaque semaine un **groupe d'enfants** autistes intégrera les studios de l'école à Saint Jean du Pin afin de réaliser une création intitulée « Natur'Elément dansé » qui s'articulera autour de la danse, la musique et la photographie! Et pour couronner le tout É-Mouvant espère ENFIN pouvoir fêter ses "10

ans + 2" autour d'un gala de fin d'année qui réservera bien des surprises... Bref, une année de reprise haute en couleur qu'on ne risque pas d'oublier!



Sport, Loisir, Jeunesse

Enfin la reprise!

Après tout ces mois d'absence suite à cette crise sanitaire nous avons pu renouer à la reprise des cours.

Nous sommes heureux de constater le retour de la plupart de nos adhérents en respectant le pass sanitaire, il était temps que l'on se retrouve afin de partager des moments de convivialité et d'activité sportive pour le bien être de tous, je vous donne pour cette saison les jours et horaires de nos cours,

les lundis en deux cours différents : Grande salle du foyer :

1. de 19h45 à 20h cours de gym (cardio ,abdos fessiers, stretching) 2. de 20h à 21h initiation boxe pieds poing

les mercredis Petite salle du foyer:

de 19h45 à 20h15 cours de gym (cardio ,abdos fessiers , stretching) Tous les cours sont adaptables et à la portée de tous et toutes. Pour tous renseignements : 06 13 50 08 33



Les Associations

Les Amazones

OCTOBRE ROSE AVEC LES AMAZONES Les Amazones se mobilisent pour Octobre Rose. Octobre Rose est une campagne annuelle qui permet de sensibiliser au dépistage et à la prévention du cancer du sein.

La 1ere édition des « Promenades de Saint Jean du Pin »a eu lieu le samedi 2 octobre 2021.

Cet événement solidaire se compose d'une marche et de randonnées vélo, des stands divers liés au bien-être des malades seront présents (socioesthétique, sophrologie, tatouages spécialisés...)

Les bénéfices financeront de la "Lingerie Adaptée" que nous offrirons aux femmes ayant subi une opération du cancer du sein.

La Lingerie Adaptée favorise le confort et la féminité permettant ainsi aux femmes de se réapproprier leur corps et mieux accepter leur image corporelle. Laetitia de "Alès Médical" spécialiste de la lingerie adaptée "AMOENA", s'est associée avec nous pour mettre en place cette action solidaire.

Par la même occasion, nous remercions tous les partenaires, les bénévoles et la municipalité pininque qui ont contribué à la réalisation de cet événement.

Parallèlement, Ludivine de P'tit Potam (site Facebook) a créé des porte-clefs en forme de sein, elle a reversé l'argent de la vente à l'association.

Les Amazones ont également confectionné des "Coussins Coeur" qui permettent de soulager les douleurs post-chirurgie du sein ainsi que des "Bonnets de chimio" souvent plus agréables à porter que les perruques. Ces derniers seront offerts aux patientes suivies en oncologie au Centre Hospitalier d'Alès.

Agenda d'octobre :

- "Arrondi du Coeur" du 29
 septembre au 16 octobre, organisé
 par l'Entrepôt du Bricolage pour

Octobre Rose.

- "Les Promenades de Saint Jean du Pin", **le samedi 2 octobre.**
- "La soirée des partenaires avec Harmonie Mutuelle", **le 4 octobre à Alès.**
- **Le 13 octobre** "les goûters" ont été apportés dans les services d'Oncologie du Centre Hospitalier d'Alès, ainsi que les Coussins Coeur et les Bonnets de chimio
- A noter, LE TRAIL DES AMAZONES 2022 aura lieu le **dimanche 20 février** 2022



A.P.E.

L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le 17 septembre 2021. Nous avons échangé sur le bilan financier de l'année écoulée ainsi que l'élection du nouveau bureau, les membres de l'ancien bureau étant tous démissionnaires. L'association des parents d'élèves de l'école vous présente aujourd'hui ces nouveaux membres: Olivier HONHON en tant que président, Anais ABADIA en tant que vice-présidente, Morgane BLANC en tant que secrétaire ainsi que sa vicesecrétaire Emmanuelle ETIENNE, Linda MOTTO ROS en tant que trésorière et Blandine CAVAGNA en tant que vicetrésorière. Nous comptons également plusieurs parents actifs.

Au cours de cette première rencontre, le nouveau bureau de l'APE a échangé sur les projets à venir. Nous commençons dès à présent l'appel de cotisations auprès des parents: 10 euros par famille. Sachez que cette cotisation annuelle est nécessaire pour financer toutes les activités des enfants scolarisés. Merci à vous par avance!

Une première rencontre APE/Parentsélèves a eu lieu le vendredi 8 octobre afin de présenter le nouveau bureau et de recueillir vos attentes et vos souhaits dans les projets de vos enfants.

Nous proposerons une vente de pâtisserie devant l'école à 16h30, deux fois par mois.

Réservation possible sur notre page facebook: https://www.facebook.com/apestjean.

Votre aide et votre soutien, nous permettront de faire de beaux projets pour le plaisir de nos enfants. On compte sur vous pour la cotisation annuelle et pour votre participation à toutes nos actions tout au long de l'année.

Les habitants du village sont également conviés à participer à nos actions afin de nous soutenir (dons, bénévolats, et participations aux événements).

L'APE souhaite une bonne année scolaire à tous les enfants.

Contacts:

Olivier HONHON 0619572267 Anais ABADIA 0699969369 https://www.facebook.com/apestjean apesidp@hotmail.com



Comité des Fêtes

Après le succès du 13 juillet, nous préparons la soirée du 31 décembre.

Mais en attendant, nous allons recommencer nos soirées belote.

A partir du 29 octobre et ce tous les derniers vendredi du mois (sauf fin décembre), nous vous donnons rendezvous au foyer, à 20h30.

Date des soirées : 29 octobre - 26 novembre - 17 décembre - 28 janvier - 25 février



Cévennes Trail Club

Suite à la nouvelle assemblée générale, le nouveau bureau de l'association est : Julien Vernet, président, Camille Vizuete, trésorier, Sandrine Martin, secrétaire. Infos : page facebook : cévennes trail club



Elena FERNANDEZ, jeune volontaire en mission de service civique



Elena a été recrutée par la mairie le 30 août dernier pour commencer sa mission mercredi 1er septembre.

Récemment diplômée d'un baccalauréat ST2S, elle a malheureusement fait les frais du système parcours sup et n'a pas reçu de réponses favorables à ses demandes de formation.

Mais de cette grosse déception, Elena a rebondi et a cherché comment mettre à profit cette année de pause dans ses études et a découvert la possibilité de faire un service civique. C'est à ce moment qu'elle consulte les offres atour de chez elle et s'aperçoit de la possibilité de mener une mission au sein même de sa commune. Cette possibilité l'a énormément motivée : "Travailler pour la collectivité représente pour moi un projet qui a du sens, tant d'un point de vue personnel, pour répondre à l'intérêt commun, que professionnel pour développer mes compétences avant de me lancer véritablement dans la vie active ou reprendre des études".

Notre jeune pininque de 18 ans a su trouver sa place dans l'école où elle accompagne les élèves de grande-section/CP toutes les matinées, ainsi qu'au sein de la mairie où elle travaille sur les projets liés à la jeunesse et à la démocratie participative.

Entretien avec un centenaire

Qu'on se le dise! A Saint Jean du Pin, on y vit bien et on y vit longtemps! Désormais, notre commune a pour doyen, un centenaire. En effet, M. Victor Vignaud qui habite route d'Auzas a pu souffler ses 100 bougies le 8 août. Enfant unique, après une enfance dans le Vaucluse, il a bien sûr connu le temps de la guerre et la résistance dans les maquis. Grand amateur de boxe, il est devenu animateur sportif puis professeur de sport en collège pendant 20 ans. Il a occupé aussi divers emplois en maisons de jeunes, centres de vacances, a côtoyé Pierre Mauroy qui sera 1er ministre dans les années

80. Ensuite viendra le temps de la reconversion et de l'installation en Ardèche avec son épouse en tant qu'agriculteur et éleveur. C'est plus tard qu'il s'installe à Saint Jean du Pin, commune qu'il apprécie pour sa gestion et sa tranquillité. Il y crée des liens amicaux de voisinage. Désormais plus limité dans ses activités en raison de problèmes de vue et de force musculaire, il y passe depuis une retraite paisible, et a la chance de partager ce temps avec son épouse et ses 3 enfants qui sont dans la région, ses 8 petits-enfants et même maintenant arrière-petitsenfants.

Il a, certes, pu observer beaucoup d'évolutions depuis le temps où il se rendait à l'école en blouse noire, béret et galoches et reste un peu perplexe et interrogatif quant aux différents progrès technologiques et surtout, l'utilisation qui en est faite. De sa longévité, M. Vignaud dit : "je suis programmé comme cela" et rajoute ma grand-mère de St Paul la Coste a été presque centenaire!! Nous souhaitons donc à M. Vignaud que sa "programmation" lui fasse encore couler de beaux jours heureux auprès de sa famille et ses proches.

La Balade

Départ du hameau de la Barrière, s'engager sur le chemin de la "Calade" et continuer tout droit à travers les bois de chênes, vous verrez à droite de trés belles murailles.

Après avoir parcouru 1,5 km, vous arrivez sur une ancienne coupe de bois et là bien surveiller le balisage jaune et rester à droite, au bout de ce chemin à droite une toute petite capitelle! Vous voici à présent dans un sous bois de pins, à l'orée de ce bois, vue sur les hauteurs de Saint Jean du Pin et le hameau d'Auzas.

Reprendre la balade sur 200 m et partir à gauche pour descendre vers un joli petit ruisseau et remonter aussitôt pour arriver sur une magnifique plateforme rocheuse qui vous offre une magnifique vue sur l'Ermitage et ses alentours.

Redémarrer et grimper sur la droite pour arriver au Dolmen des Sognes (2 500 ans av. J.C.).

Reprendre la marche et remonter (attention assez raide!) pour arriver à la piste DFCI sous Montcalm.

Vous pourrez de là accéder aux tables d'orientation de Montcalm, sinon redescendre par le DFCI, à la barrière du château Sauvages, partir à droite, traverser la route goudronnée et suivre le sentier via le chemin des Chênes verts, Cazevieille et la Barrière votre point de départ.

Distance : 8 km Durée : 1h15 Niveau : Moyen Balisage jaune



Des nouvelles de l'Agglo

Rencontre avec le Président de l'Agglo, Christophe Rivenq

Le 15 juillet dernier en fin de journée, Christophe Rivenq, président d'ALES AGGLOMÉRATION a rendu visite, sur notre invitation, au conseil municipal de Saint Jean du Pin, dans notre salle des mariages rénovée.

En effet, le nouveau président, depuis son élection en juillet 2020, effectue un travail de proximité, à la fois en ayant créé un groupe spécifique de travail pour les communes de la périurbanité dont notre commune fait partie, et en se rendant un maximum sur le terrain, dans les communes de l'agglo, soit lors de réunions décentralisées, soit sur invitation du maire, comme nous en avons pris l'initiative.

Nous avons souhaité conjointement ce moment de réunion sans présence de la presse, afin que les discussions puissent se tenir à cœur ouvert, en toute sincérité, de façon constructive, et non comme un moment de communication et de représentation.

De nombreux sujets ont ainsi pu être abordés, Christophe Rivenq étant très dissert comme à son habitude, et les conseillers ayant des questions d'ordre très pratique comme la gestion des déchets ménagers,

l'avenir de la commission éducation de l'agglo avec le retour de la compétence aux communes, les enjeux autour du développement des déplacements doux et l'urbanisme du territoire ou encore le projet de réhabilitation de l'arboretum de Sauvages.

Des échanges directs, pour que le conseil puisse être en prise directe avec celui qui incarne l'agglo, mettant en exergue les préoccupations, difficultés, attentes et parfois divergences.

La grande difficulté structurelle de l'agglomération d'être garante de démocratie vue sa taille, a été effacée lors de ces 2 heures de partage et de proximité, impliquant chacun au plus près, dans la réalité, au cœur du réacteur.



Gestion des déchets ménagers

Deux réunions ont déjà eu lieu depuis la rentrée pour les élus d'Alès Agglomération sur ce thème et d'autres auront encore lieu puisqu'un nouveau système de gestion des déchets ménagers devra émerger d'ici décembre.

En effet, suite à l'application de la loi, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) va augmenter l'an prochain afin d'obliger les collectivités locales à réduire leur tonnage de déchets et à repenser le fonctionnement et gestion des déchets déjà existants.

Si l'agglo ne réagit pas, ce seront 5 millions d'euros de dépenses supplémentaires alors qu'elle consacre déjà 22 millions (sur 100 millions de budget) de son budget annuel à nos poubelles toujours plus volumineuses.

Le cœur du problème est de diminuer de façon conséquente le tonnage de déchets qui arrive vers les incinérateurs et les zones d'enfouissement.

Une question écologique et économique majeure, à laquelle il va falloir répondre sans faire exploser la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour les habitants.

Il va donc falloir que l'agglo, dont c'est la compétence, trouve le moyen à la fois d'homogénéiser les modes de collecte, car sur l'agglo il existe actuellement 8 zones de traitement différentes, et de valoriser les déchets.



Des évolutions sont à prévoir tant sur les modes de collecte, de tri et de valorisation.

Cette mission de réflexion revient aux élus et aux techniciens d'Alès Agglo, dans laquelle nous espérons voir s'engager également les citoyens sur cette question majeure, afin de définir ensemble les orientations et actions, pour respecter la réglementation, mieux protéger l'environnement et que tout cela ait un coût acceptable pour la population.

La question est donc brûlante puisqu'elle est déjà récurrente dans toutes les communes, qui, même si elles n'en ont pas la compétence, doivent gérer au mieux les dépôts sauvages, l'augmentation des volumes de cartons alors qu'il n'existe aucun tri spécifique de proximité, les arbres à tri qui ne sont pas une solution pérenne et ceci sans compter la présence dévastatrice des sangliers...



Majorité Municipale

On dit souvent que les promesses n'engagent en général que ceux qui les écoutent. Ce n'est pas notre conception de la politique. Nous mettons un point d'honneur à respecter nos engagements, avec comme ligne de conduite une vraie démocratie participative sur tous les projets. Au-delà des clivages politiciens, chacun peut s'exprimer et être écouté. C'est cette richesse du débat qui nous permet d'avancer.

Si nous sommes décisionnaires à Saint Jean du Pin, notre place au sein de l'assemblée d'Alès Agglomération est toute autre.

Un grand nombre de sujets qui nous concernent toutes et tous dans la vie de notre commune sont aujourd'hui la compétence d'Alès Agglomération.

En tant qu'élus communaux nous pouvons parfois avoir le sentiment d'être dépossédés du pouvoir décisionnel sur les sujets locaux en raison du transfert croissant de ces compétences vers l'intercommunalité. D'autant que vos demandes légitimes en tant qu'administrés, nous rappellent à notre incapacité sur un grand nombre de domaines de la vie communale.

Ce sentiment de dépossession intervient dès lors que nous ne sommes plus associés aux décisions qui relevaient auparavant de nos prérogatives, Certains adoptent une posture de réaction, de méfiance voire d'opposition systématique vis-àvis des décisions intercommunales.

Ce sentiment d'impuissance est d'autant plus important que cette perte de souveraineté vient s'ajouter à la baisse des dotations, à la multiplication des normes et à l'insatisfaction des administrés sur des actions ne relevant plus de notre compétence.

Nous sommes convaincus que pour lutter contre cette perte de sens, il est urgent d'associer davantage les élus municipaux à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques communautaires en valorisant leur connaissance du terrain, des habitants et des acteurs locaux. Nous faisons donc le choix en tant qu'élus

communautaires, de créer de la coopération. Cela nécessite de reconnaître les désaccords, faire dialoguer les points de vue de manière constructive et aboutir à des décisions satisfaisantes pour tous, sans aucune soumission au consensus, aucun clientélisme mais avec la volonté farouche d'adopter une approche d'opposition constructive pour le meilleur de notre village.

Nous vous adressons à toutes et tous nos chaleureuses salutations et restons à votre écoute et au travail pour Saint Jean du Pin

"Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Nous espérons que malgré le contexte difficile que nous connaissons, vous avez passé un bel été et que vos rentrées professionnelles et scolaires pour vos enfants, se soient bien déroulées. Nous adressons encore toutes nos félicitations aux soignants, aux dirigeants des associations et aux employés municipaux car il n'est pas facile d'œuvrer dans le cadre de la pandémie.

Dans le bulletin de juillet 2021, le maire nous accuse « de ne faire que contester administrativement certaines décisions ». C'est bien évidemment faux car nous n'avons jamais contesté à ce jour, quoi que ce soit devant le tribunal administratif. Pour nous, poser des questions, demander la modification de délibérations entachées d'erreur, c'est le débat, la démocratie qui s'exprime et qui nous anime.

Rappelez vous que nous n'avons obtenu aucune place au sein du Syndicat mixte d'électricité du Gard, de l'Office municipal de la culture et du CCAS, en ce qui concerne les personnes nommées par le maire. Récemment encore, l'une de nos colistières a souhaité s'investir dans le projet du château de Sauvages, mais les portes sont toujours fermées.

Rappelez vous également que lorsque le maire a invité le sous-préfet à venir en mairie, nous n'avons pas été informés. De la même façon, lorsque Léa Boyer, alors candidate aux élections départementales, a souhaité rencontrer les élus de la commune, nous n'avons pas non plus été avertis de sa visite.

Les élus de la majorité disposent dans le bulletin municipal, entre l'édito du maire et Paroles d'élus, de près 80 % de l'espace d'expression, alors qu'ils n'ont été élus qu'avec seulement 49 % des votes exprimés. (l'ancien maire, élu lui avec 51 %, laissait 50 % de l'espace d'expression à l'opposition). Alors que dans le même temps, « le nouveau bulletin municipal formule augmentée » propose des recettes de cuisine, des labyrinthes, des mots fléchés, des jeux à points. Des pages qui ont un coût financier et écologique, loin de l'objectif d'un journal municipal qui est diffusé pour apporter des informations générales sur les réalisations et la gestion du conseil municipal.

Nous sommes à vos côtés, à votre écoute. ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net

RETOUR EN IMAGES























- 1- Céremonie du 14 juillet, place de la Paix.
- 2- Fête du 13 juillet, organisée par le Comité des Fêtes.
- 3- Concert de Natasha Santos et cinéma en plein-air le 24 juillet, offert par l'OMC.
- 4- Séance de Cinéma en plein-air le 28 août, offert par l'OMC.
- 5- La fête des associations : beau moment de retrouvailles avec notre vie associative, le 11 septembre.
- 6- Remerciements des bénévoles qui ont réalisés les masques pour les habitants de Saint Jean diu Pin en 2020.
- 7- Inauguration de la plaque Ambroise Croizat, le 11 septembre.
- 8- Les Enfants du Patrimoine, balade organisée avec le CAUE (centre d'architecture et d'urbanisme) de Nîmes pour les enfants de l'école primaire (classe de CM1/CM2), le 17 septembre.
- 9- Les Journées du Patrimoine, balade oragnisée avec le CAUE de Nîmes pour les habitants de Saint Jean du Pin (mais pas que !) sur les hauteurs de Soucanton, le 19 septembre.
- 10- L'entreprise Jouvert avec la municipalité a effectué des travaux de désengravement en urgence au Lionnais et permet ainsi d'éviter de gros dégâts lors de pluies d'octobre.
- 11- La marche des Amazones pour Octobre Rose, le 2 octobre.